



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK
Synonym(s): Booster de floraison

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Engrais liquide pour plantes.
Catégorie de produit: Catégorie de produit 12 (PC12 Engrais),
Descripteur d'utilisation 21 (SU21 Utilisations par des consommateurs).

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur: Special Mix B.V.
J.P. Poelstraat 1
1483 GC De Rijp
Les Pays-Bas
Tél.: +31 (0) 299 675 711
Fax: +31 (0) 299 671 393
Email: info@goldlabel.nl
Website: www.goldlabel.nl

Informations:

Personne de contact: Hendrik Jongkind
Tél.: +31 (0) 299 671 393
Email: info@goldlabel.nl
Heures ouvrables (jours ouvrables): 09:00-17:00

Numéro d'appel d'urgence:

France: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris: +33 1 40 05 48 48
Belgique: Centre antipoison belge: +32 (0) 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319
STOT SE 3 H335
Skin Irrit. 2 H315

Éléments d'étiquetage/déclaration préventive

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une grave irritation oculaire.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Précautions:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 2/15
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403 + P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou la Directive 1999/45/CE

Xi; R36/37/38

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger:



Classification de l'étiquetage:

Xi

Irritant.

Phrase(s) de risque:

R36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Conseil(s) de prudence:

S2

Conserver hors de la portée des enfants.

S23

Ne pas respirer les aérosols.

S24/25

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S46

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage:

Acide phosphorique, carbonate de potassium, thiamine mononitrate, acide ascorbique.

Autres dangers

Tombe.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:

Non.

vPvB:

Non.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation

chimique:

Mélange.

Description:

Préparation à base (e.a.): Acide phosphorique, carbonate de potassium, thiamine mononitrate, acide ascorbique et acétate de vitamine E.

Composants dangereux

Acide phosphorique 59 %

N° CAS:

7664-38-2

N° CE:

231-633-2



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 3/15

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

N° d'index: 015-011-00-6
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 10 - 25 %
Danger (100% matière):
1999/45/CE: C; R34.
1272/2008/CE: Skin Corr. 1B; H314.

Carbonate de potassium

N° CAS: 584-08-7
N° CE: 584-08-7
N° d'index: -
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 5 - 15 %
Danger *:
1999/45/CE: Xi; R36/37/38.
1272/2008/CE: Eye Irrit. 2; H319 - STOT SE 3; H335 - Skin Irrit. 2; H315.

Thiamine mononitrate

N° CAS: 532-43-4
N° CE: 208-537-4
N° d'index: -
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 5 - 10 % *
Danger *:
1999/45/CE: Xi; R36/37/38.
1272/2008/CE: Eye Irrit. 2; H319 - STOT SE 3; H335 - Skin Irrit. 2; H315.

Acide ascorbique

N° CAS: 50-81-7
N° CE: 200-066-2
N° d'index: -
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 5 - 10 % *
Danger *:
1999/45/CE: Xi; R36/37/38.
1272/2008/CE: Eye Irrit. 2; H319 - STOT SE 3; H335 - Skin Irrit. 2; H315.

3,4-Dihydro-2,5,7,8-tetramethyl-2-(4,8,12-trimethyltridecyl)-2H-benzopyran-6-yl acétate

Synonym: Acétate de vitamine E
N° CAS: 7695-91-2
N° CE: 231-710-0
N° d'index: -
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 5 - 10 % *
Danger:
1999/45/CE: -
1272/2008/CE: -

Acide sulfurique 37 %

N° CAS: 7664-93-9
N° CE: 231-639-5
N° d'index: 016-020-00-8
N° enreg. REACH: -
Teneur (W/W): 1 - 5 %
Danger (100% matière):
1999/45/CE: C; R35.
1272/2008/CE: Skin Corr. 1A; H314.

Pour le libellé complet des phrases R, H et EUH mentionnées dans cette section, voir la section 16.

* Le pourcentage concerne la somme des trois composants et la classification de deux composants.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales:

Éloigner la victime de la zone de danger et l'allonger.

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Le matériau attaque le tissu cutané - rincer la peau immédiatement après l'exposition peut limiter les dommages.

Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau:

Enlever les vêtements contaminés.

Laver immédiatement et abondamment (20 minutes) à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, ensuite rincer immédiatement et suffisamment longtemps (au moins 15 minutes) les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières ouvertes.

Assister la victime lors du rinçage oculaire.

Ensuite, consulter immédiatement un médecin/ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau (si la victime est consciente), et ensuite faire boire beaucoup d'eau.

Ne pas provoquer le vomissement. En cas d'indisposition, consulter un médecin ou transporter la victime à l'hôpital (montrer l'emballage, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité). Si la personne doit vomir, maintenir sa tête basse afin d'éviter que le vomi ne pénètre dans les poumons. En cas de perte de conscience, placer la victime en position latérale de sécurité. Défaire les vêtements serrés, tels que chemise, cravate ou ceinture. Repos.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation:

L'exposition aux vapeurs des composants dans des concentrations supérieures à la valeur MAC peut nuire à la santé et provoquer: sensation de brûlure, mal de gorge, toux, difficultés respiratoires, essoufflement, dyspnée. Les effets peuvent être différés. L'inhalation prolongée d'aérosols ou/ou de brouillards peut provoquer une pneumonie et/ou un œdème pulmonaire, toutefois seulement après l'apparition d'effets corrosifs sur les muqueuses des yeux et/ou des voies respiratoires supérieures.

Après contact avec la peau:

Rougeur, douleurs, ampoules, décoloration jaune. Contient de l'acide phosphorique qui peut être absorbé par la peau. Le contact avec la peau peut causer un eczéma par lésion cutanée.

Après contact avec les yeux:

Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. Rougeur. Douleurs. Troubles de la vue. Lésion de la cornée. Brûlures.

Après ingestion:

Irritation à la bouche (ampoules sur les lèvres), à la gorge et à l'estomac. Crampes abdominales, vomissement, diarrhée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique et thérapie de soutien selon prescription. Des premiers secours spécifiques doivent être administrés après empoisonnement avec cette substance. Traitement symptomatique (décontamination, contrôle des fonctions vitales). Aucun antidote spécifique connu. Pour éviter un œdème pulmonaire suite à une exposition sévère: aérosol de dosage contenant de la corticostéroïde. Les symptômes d'un œdème pulmonaire peuvent n'apparaître que quelques heures après l'exposition, et sont aggravés par l'effort physique. Par conséquent, il est nécessaire de garder la victime sous observation médicale.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

CO2, poudre sèche ou jet d'eau. Combattre les foyers important au jet d'eau.

Mousse.

Sable.

Adapter les moyens d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité:

Puissant jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'échauffement ou d'incendie, risque de formation de gaz toxiques.

Produits pouvant être dégagés en cas d'incendie:

Oxydes d'azote (NOx).

Pentoxyde de phosphore.

Conseils aux pompiers

Vêtements de protection spéciaux:

Porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Autres informations

Aucune exigence spécifique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation adéquate.

Appeler un spécialiste.

Porter des vêtements de protection individuelle.

Éviter les éclaboussures, ne pas utiliser d'outils de nettoyage haute pression (éviter la formation d'aérosols).

Tenir à distance les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter en grandes quantités dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines sous forme concentrée.

Notifier les autorités compétentes en cas de rejet de grandes quantités dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber immédiatement avec un matériau liant les liquides (sable, terre sèche).

Recycler, si possible.

Déposer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

Ensuite, rincer les résidus avec beaucoup d'eau.

Référence aux autres sections

Informations concernant une utilisation sûre - voir section 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle - voir section 8.

Informations concernant l'évacuation - voir section 13.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger de la substance ou du mélange:

Manipuler et ouvrir l'emballage avec prudence.
Porter un vêtement de protection approprié.
Éviter la formation de brouillards.
Une ventilation est recommandée.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
En diluant, toujours ajouter l'acide à l'eau, jamais l'inverse.

Prévention des incendies et explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Rincer/nettoyer l'équipement avant d'effectuer des opérations d'entretien.
Veiller à la sécurité de l'installation de citerne afin de limiter le risque d'exposition.
Vérifier régulièrement que l'installation fonctionne correctement.
Prévoir un sol permettant de contenir les liquides ou stocker le matériau dans l'emballage sur des bacs récepteurs résistants aux acides et aux bases.
Veiller à ce que le contenu du bac d'égouttage soit égal au contenu de l'emballage le plus grand + 10% des autres emballages.
Limiter l'accès à l'espace de stockage au personnel autorisé s'il y a un risque d'exposition.
Fermer les récipients après usage.

Traiter les emballages vides comme s'ils étaient pleins.

Ne pas réutiliser l'emballage.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver de préférence dans l'emballage d'origine.
Protéger du gel.
Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs.
Matériau approprié pour l'emballage: emballage d'origine, polyéthylène.
Matériau approprié pour les conteneurs et les conduits: Acier inoxydable, PVC.

Indications concernant le stockage commun:

Installer des cloisons de séparation dans le bac d'égouttage afin d'éviter que des engrais acides et basiques ne puissent se mélanger.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée: 10 - 30 °C.

Utilisation finale particulière

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
TWA 8 h	mg/m ³ (ppm)	1 (1,3) 2000/39/CE
TWA 15 min.		2 (2,6) 2000/39/CE
Informations produit: 7664-93-9	Acide sulfurique	
TWA 8 h	mg/m ³ (ppm)	0,05 (-) 2009/161/CE
TWA 15 min.		0,1 (-) Valeur limite Allemagne, Suisse (aérosol inhalable)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 7/15

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

1 (-) Valeur limite Hongrie
2 (-) Valeur limite Autriche, Danemark
3 (-) Valeur limite Belgique, France, Pologne, Espagne

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 7664-38-2 Acide phosphorique	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	2,92	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	0,73	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 584-08-7 Carbonate de potassium	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	16	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	10	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 8/15
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:	GoldLabel-nutrients-ULTRA PK
------------------------	-------------------------------------

	oral			Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	8	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	10	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 7695-91-2 Acétate de vitamine E	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	416,6	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	73,5	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	250	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	21,7	mg/m ³	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme oral	12,5	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec DN(M)EL:

Informations produit: 7664-93-9 Acide sulfurique	Exposition	Valeur	Unité	Population / Effets
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	0,1	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Travailleurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Travailleurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	0,05	mg/m ³	Travailleurs Local
DN(M)EL	Court terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Court terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Systémique



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 9/15
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

DN(M)EL	Long terme oral	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Systémique
DN(M)EL	Long terme dermique	-	mg/kg bw/jour	Consommateurs Local
DN(M)EL	Long terme inhalation	-	mg/m ³	Consommateurs Local

Composants dangereux avec PNEC:

Informations produit: 7695-91-2	Valeur	Unité	Compartiment
Acétate de vitamine E			
PNEC	0,27	mg/l	Eau douce
PNEC	0,027	mg/l	Eau de mer
PNEC	0,27	mg/l	Rejets intermittents
PNEC	100	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	212000	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	21200	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	74800	mg/kg wwt	Sol
PNEC	-	mg/l	Oral

Composants dangereux avec PNEC:

Informations produit: 7664-93-9	Valeur	Unité	Compartiment
Acide sulfurique			
PNEC	0,0025	mg/l	Eau douce
PNEC	0,00025	mg/l	Eau de mer
PNEC	-	mg/l	Rejets intermittents
PNEC	8,8	mg/l	STP (installation de traitement des eaux usées)
PNEC	0,002	mg/kg dwt	Sédiment eau douce
PNEC	0,002	mg/kg dwt	Sédiment eau de mer
PNEC	-	mg/kg wwt	Sol
PNEC	-	mg/l	Oral (aliments)

Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle:

Vêtement à manches longues.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Conserver à part les vêtements de protection.
Éviter le contact avec les yeux.
Se laver les mains soigneusement après manipulation de ce produit.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.
Prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire:

Si la valeur limite d'exposition professionnelle ne peut être respectée à l'aide de mesures techniques, le port d'un filtre combiné est obligatoire pour les expositions de courte durée (p.ex. filtre à gaz pour les gaz/vapeurs acides inorganiques, EN 14387 type E ou filtre combiné de type B/E/NO/P2).

Protection des mains:



Gants de sécurité.

Le matériau des gants (EN374) doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 10/15
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques. Douche oculaire.



Protection du corps:

Porter des vêtements de protection adéquats (en cas de risque d'éclaboussures).

Procédures de mesure:

Afin de confirmer qu'une limite d'exposition est respectée et que l'exposition est maîtrisée de manière adéquate, il peut être nécessaire de déterminer la concentration des substances dans la zone de respiration ou dans l'espace de travail en général.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Toute fuite du matériau et de solution concentrée doit être arrêtée. La pénétration de grandes quantités dans les égouts, les eaux de surface et les nappes d'eau souterraines doit être évitée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Apparence

Forme:	Liquide.
Couleur:	Jaune clair.
Odeur:	Inodore.
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur pH:	Non déterminé.

Changement d'état

Point/intervalle de fusion:	< 5 °C.
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair :	> 93 °C.

Inflammabilité (solide, gazeux): Non utilisable.

Auto-inflammation: Non déterminé.

Danger d'explosion: Non déterminé.

Limites d'explosion

inférieure:	Non déterminé.
supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité: Environ 1,48 (eau = 1).

Densité de vapeur: Non déterminé.

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement soluble/miscible (à 20 °C).

Coefficient de partition

(n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité

dynamique: Non déterminé.

cinématique: Non déterminé.



Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

Autres informations Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation selon les consignes.

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé selon les prescriptions. Éviter le stockage à températures élevées (> 30 °C) afin d'éviter la détérioration du matériau ou la remontée de pression. Éviter les basses températures (< 10 °C) afin de prévenir la cristallisation.

Le matériau craint le gel.

Possibilité de réactions dangereuses

Contact avec des substances oxydantes fortes (et des bases) ainsi que nombre d'autres composés.

Conditions à éviter

Éviter la chaleur. Éviter l'évaporation dans un espace non ventilé. Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Éviter la formation de brouillards. Protéger de la chaleur et des rayons de soleil directs. Protéger du gel.

Matières incompatibles

Agents oxydants, bases, poudres de métal, aluminium, zinc, cuivre et alliages de cuivre. Légèrement corrosif pour les métaux (formation de gaz d'hydrogène).

Produits de décomposition dangereux

Pas de formation de produits de décomposition dangereux en cas de stockage normal. En cas d'exposition à la chaleur ou de combustion, des vapeurs irritantes ou toxiques, tels que des oxydes d'azote et pentoxyde de phosphore, peuvent se dégager.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë des composants.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
Oral	LD50	2000 mg/kg (rat) (OECD 423)
Inhalation	LC50 (1 h)	3846 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	2740 mg/kg (lapin)

Informations produit: 584-08-7	Carbonate de potassium	
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Inhalation	LC50 (4,5 h)	> 4,96 mg/l (rat)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)

Informations produit: 7695-91-2	Acétate de vitamine E	
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Inhalation	LC50 (4 h)	-
Dermique	LD50	> 3000 mg/kg (rat) (OECD 402)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 12/15
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial:	GoldLabel-nutrients-ULTRA PK
------------------------	-------------------------------------

Informations produit: 7664-93-9	Acide sulfurique	
Oral	LD50	2140 mg/kg (rat)
Inhalation	LC50 (4 h)	375 mg/l (rat) (OECD 403)
Dermique	LD50	-

L'évaluation suivante des dangers pour la santé est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

**Effet primaire d'irritation:
de la peau:**

Irritant pour la peau et les muqueuses.

des yeux:

Effet irritant / corrosif.

Mutagenicité pour les cellules germinales:

Non classé.

Toxicité reproductive et développementale:

Non classé.

Sensibilisation:

Non classé.

Effets CMR (carcinogénicité, mutagenicité et toxicité pour la reproduction):

Non classé.

Autres informations:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Écotoxicité des composants.

Toxicité aquatique:

Informations produit: 7664-38-2	Acide phosphorique	
Poisson	LC100 (96 h)	3 - 3,25 mg/l (bluegill sunfish)
Puce d'eau	EC50 (96 h)	> 100 mg/l (daphnia magna)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

Informations produit: 584-08-7	Carbonate de potassium	
Poisson	LC50 (96 h)	68 mg/l (oncorhynchus mykiss) (FIFRA 72-1)
Puce d'eau	EC50 (48 h)	430 mg/l (daphnia magna) (FIFRA 72-1)
Algues	EC50	-
Bactérie	EC50	-

Informations produit: 7695-91-2	Acétate de vitamine E	
Poisson	LC50 (96 h)	> 100 mg/l (oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
Puce d'eau	EC50 (48 h)	> 100 mg/l (daphnia magna)
Algues	EC50	> 100 mg/l (pseudokirchnerella subcapitata) (OECD 201)
Bactérie	EC20 (0,5 h)	> 927 mg/l (activated sludge) (ISO 8192)

Informations produit: 7664-93-9	Acide sulfurique	
Poisson	LC50 (96 h)	16 - 28 mg/l (bluegill sunfish)
Puce d'eau	EC50 (48 h)	100 mg/l (OECD 202)
Algues	ErC50 (0-72 h)	> 100 mg/l (OECD 201)
Bactérie	NOEC (21 d)	100 mg/l



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 13/15

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

L'évaluation suivante des dangers pour l'environnement est basée sur l'évaluation des différents composants du produit.

Persistance et dégradabilité

Probablement largement biodégradable à terme.

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Potentiel de bioaccumulation:

L'enrichissement dans les organismes est improbable.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

Autres informations écologiques

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification propre): peu polluant. Ne pas déverser le produit non dilué dans les nappes d'eau souterraines, les eaux de surface ou les égouts.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas à tous les critères d'évaluation pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité et n'est dès lors pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes

Aucune information.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Peut être acheminé vers une installation d'incinération contrôlée moyennant le respect des réglementations des autorités locales.

Réglementation CE relative à l'élimination des déchets (EWC):

06 10 02* DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE, déchets provenant de la FF DU de produits chimiques contenant de l'azote, de la chimie de l'azote et de la production d'engrais; déchets contenant des substances dangereuses.

Emballages non nettoyés

Recommandation:

Évacuation conformément aux prescriptions légales. Vider soigneusement l'emballage. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit. Respecter la législation locale en matière de valorisation ou d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0
Page: 14/15
Date d'impression: 20.07.2012
Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

Transport par terre ADR/RID (transfrontalier)

Classe ADR/GGVSEB: Pas une marchandise dangereuse dans le sens des réglementations relatives au transport.
N° d'identification de danger: -
Numéro ONU: -
Groupe d'emballage: -
Étiquette: -
Marquage spécial: -
Nom d'expédition des Nations unies: -
Code de restriction en tunnels: -

Transport par voie navigable ADN/ADR

Classe ADN/R: -
Numéro ONU: -
Risque secondaire
Substances dangereuses
pour l'environnement: -
Propriétés CMR: -
Flottabilité: -

Transport maritime IMDG

Classe IMDG: -
Numéro ONU: -
Étiquette: -
Groupe d'emballage: -
N° EMS: -
Polluant marin: -
Désignation technique exacte: -

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA: -
Numéro ONU: -
Étiquette: -
Groupe d'emballage: -
Désignation technique exacte: -

Dangers pour l'environnement

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales:

-

Règlements et directives UE s'appliquant à ce mélange (non encore mentionnés directement ou indirectement):



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE,
article 31

Version: 1.0

Page: 15/15

Date d'impression: 20.07.2012

Révision: pas d'édition révisée

Nom commercial: GoldLabel-nutrients-ULTRA PK

Directive 89/686/CEE	Équipement de protection individuelle.
Directive 98/24/CE	Risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
Règlement 2003/2003/CE	Concernant les engrais. Le produit est un ENGRAIS CE classé comme engrais de type NPK, liquide - azote (N) + phosphore (P) + potassium (K) - engrais, NPK: 0-11,5-10,5.
Règlement 1272/2008/CE	Annexe VI 1.1.3.1 Note B.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des phrases R, H et EUH pertinentes des sections 2 et 3

R34	Provoque des brûlures.
R35	Provoque de graves brûlures.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une grave irritation oculaire.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Historique

Imprimé le:	14 août 2012.
Précédente édition:	Pas d'édition révisée.
Version:	1.0.

Abréviations et acronymes:

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
RID:	Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
IATA-DGR:	Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO:	International Civil Aviation Organization
ICAO-TI:	Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
P:	Marine Pollutant
GHS:	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
EC50:	Half maximal effective concentration
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent
OEL:	Occupational Exposure Limit
NOEC:	No Observed Effect Concentration
vPvB:	Very Persistent and Very Bioaccumulative
PBT:	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
EWC:	European Waste Catalogue
TWA:	Time-Weighted Average, limit value pertaining to the MAC value
DNEL:	Derived No-Effect Level
DMEL:	Derived Minimal Effect Level
PNEC:	Predicted No-Effect Concentration